

Directeur de la publication
Michel Ciment

Comité de rédaction
Ariane Allard, Nicolas Bauche,
Fabien Baumann, Albert Bolduc,
Jean-Loup Bourget, Michel Ciment,
Éric Derobert, Élise Domenach, Pierre Eisenreich,
Jean-Christophe Ferrari, Franck Garbarz,
Bernard Génin, Jean A. Gili, Adrien Gombeaud,
Dominique Martinez, Alain Masson,
Jean-Dominique Nuttens, Hubert Niogret,
Eithne O'Neill, Emmanuel Raspiengeas,
Philippe Rouyer, Paul Louis Thirard,
Yann Tobin, Grégory Valens, Christian Viviani

Collaborateurs
Vincent Amiel, Jean-Pierre Berthomé,
Pierre Berthomieu, Pascal Binétruy, Marc Cerisuelo,
Michel Cieutat, Olivier Curchod, Matthieu Darras,
Olivier De Bruyn, Antony Fiant, Philippe Fraisse,
Fabien Gaffez, Stéphane Goudet, Noël Herpe,
Franck Kausch, Yannick Lemarié, Lætitia Mikles,
Vincent Thabourey, François Thomas, Alexandre Tylski

Correspondants
Gerhard Midding (Allemagne), Floreal Peleato (Espagne),
Jean-Pierre Coursodon, Pierre Sauvage (États-Unis),
Mark Le Fanu, Isabelle Ruchti (Grande-Bretagne),
Lorenzo Codelli (Italie), Jan Aghed (Suède)

Secrétaire de rédaction
Jacqueline Perney

Conception et réalisation graphique
Saluces pour Actes Sud et Institut Lumière

Coordination de la rédaction
Michel Ciment et Christian Viviani

Photographe
Nicolas Guérin

Fondateur
Bernard Chardère

Rédaction
Positif Éditions SARL
38 rue Milton - 75009 Paris
Tél. : 01 43 26 17 80
Mail : positifposed@gmail.com
Site : www.revue-positif.net

Photothèque
Christian Viviani

Éditeurs
Actes Sud - B.P. 90038 13633 Arles Cedex
Le Méjan, Place Nina-Berberova
www.actes-sud.fr
Institut Lumière
25, rue du Premier-Film 69008 Lyon
www.institut-lumiere.org

Partenariats-Publicité
Institut-Lumière - Alice Damez
Tél : 04 78 30 78 99, adamez@institut-lumiere.org
Hors captif : Didier Derville, MAD
Tél : 06 60 95 65 85
didier.derville.mad@wanadoo.fr

Abonnement
L'Institut Lumière -
Service abonnement Positif
25 Rue du Premier-Film BP 8051 - 69352 Lyon Cedex 08
04 78 39 46 07
Canada et USA ExpressMag
8275 Avenue Marco Polo
Montréal, QC H1E 7K1, Canada
Tél : 00 1 877 363-1310, expressmag@expressmag.com

Impression
Imprimerie de Champagne
Mensuel. Le numéro 7,80 €, numéro double 10 €,
Positif est indexé annuellement dans International
Index of Film Periodicals
Ce magazine contient un encart abonnement broché
entre les pages 32 et 33.

La Rédaction reçoit sur rendez-vous. Les manuscrits ne
sont pas rendus. Les articles n'engagent que leurs auteurs.
© Les auteurs, Positif, 2016.

Tous droits réservés pour tous pays. La loi du 11 mars
1957 interdit les copies ou reproductions destinées à
une utilisation collective. Toute reproduction intégrale
ou partielle faite par quelque procédé que ce soit sans
le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause est illi-
cite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles
425 et suivants du Code pénal.

Imprimé en France / Dépôt légal à parution
ISSN 0048-4911
Commission paritaire n° 0519 K 82737

Relation abonnements,
vente au numéro et en kiosque
Contact : positif@institut-lumiere.org / 04 78 78 36 52

Retrouvez l'index intégral de Positif sur le site :
<http://calindex.eu>

Pour commander ou obtenir des renseignements :
positif@institut-lumiere.org

ON SE RETROUVE DEVANT LE CINÉMA ?

Dans les années 1990, c'était le marronnier de la presse ciné. On distinguait deux races de réalisateurs américains : ceux qui avaient le *final cut*, et les autres. Ceux à qui l'industrie accordait sa confiance et ceux dont elle se méfiait. De cette idée est née la popularité du *director's cut*, version du film sans concession, distribuée de façon quasi confidentielle. De *L'Aurore* à *La Règle du jeu*, le remontage d'une œuvre selon la vision personnelle de son auteur n'a rien de nouveau. Cependant la pratique s'est institutionnalisée, notamment avec Ridley Scott qui propose régulièrement de multiples variations de ses productions. Qui sait si dans quelques mois un *Alien : Covenant*, *director's cut* ne viendra pas éclipser le film dont nous rendons compte aujourd'hui ?

Avec la mode du *director's cut*, le public se scinde en deux. Il y a le quidam qui va voir le film dans la salle de son quartier. Un jour ou l'autre, celui-là entendra fanfaronner l'aristocrate de la cinéphilie qui a eu le privilège de découvrir le *director's cut*. Il lui expliquera d'abord comment il est tombé sur l'édition Laserdisc japonaise millésimée. Ou encore comment il se trouvait, un soir d'hiver, dans un festival du Piémont qui projetait le film dans sa version intégrale « en présence du réalisateur ». Et le voilà qui dévoile le caractère ambigu du héros et des enjeux secrets de l'intrigue qui n'apparaissent absolument pas dans la version lambda. Enfin, il évoque l'épilogue surprenant. La fatidique minute coupée qui jette un éclairage radicalement neuf sur l'ensemble de l'œuvre ! En général, celle-ci se révèle plus complexe et – il faut bien l'avouer – plus désenchantée sur la nature humaine. Pour conclure, celui qui connaît le *director's cut* lance un regard paternaliste et compatissant au spectateur ordinaire : « Moi, monsieur, j'ai vu le vrai film. »

Jusqu'à présent, ces montages multiples concernaient surtout les productions à grand spectacle. Or voilà qu'on apprend que les salles se partagent deux montages des *Fantômes d'Ismaël*. Le « montage du metteur en scène » Arnaud Desplechin dure environ 30 minutes de plus que celui dévoilé au public et à la presse sur la Croisette. Philippe Rouyer, qui a pu comparer les deux versions, nous explique ici pourquoi il préfère celle du cinéaste. Lisez-le, puis faites-vous votre opinion... si toutefois le *director's cut* est programmé dans vos environs. Notre numéro met à l'honneur *Song to Song*, le nouveau long métrage de Terrence Malick. Le mois dernier, Jean-Christophe Ferrari évoquait dans nos colonnes son film précédent. Si vous l'avez vu, c'est que vous étiez disponible le jeudi 4 mai à 20 heures. En effet, *Voyage of Time* n'a été diffusé que ce soir-là, dans une combinaison de 200 salles. Par ailleurs, à l'heure où j'écris ces lignes, on ne sait toujours pas si les films de la sélection cannoise produits par Netflix seront programmés dans les cinémas.

Chaque film particulier nécessite-t-il un modèle de sortie particulier ? Doit-on limiter aux séances de 22 heures des œuvres qui ne s'adressent pas aux couchetôt ? Certains films ont peut-être de bonnes raisons de ne sortir qu'à moitié. Ou de ne pas sortir du tout pour se voir exclusivement projetés sur un écran d'ordinateur, de télévision ou de téléphone. Aux professionnels de s'adapter et d'évaluer les risques économiques. Mais ces choix de diffusion modifient l'œuvre, sinon dans son contenu, du moins dans son « aura ». Car le grand écran reste bien la voie royale. Dans les années à venir, les formats vont continuer à se multiplier, et avec eux les modes d'exploitation. Pourtant, « le cinéma » désignera toujours à la fois un art et un lieu privilégié. Et nous continuerons à nous donner rendez-vous « devant le cinéma ».

Adrien Gombeaud

POSITIF RECRUTE

Un(e) journaliste secrétaire de rédaction expérimenté(e) et connaissant bien le cinéma et la revue. Poste à 3/4 de temps. Envoyer CV avant le 10 juin 2017 à positif@caramail.fr